

Initiatives ministérielles

Lorsque nous avons entrepris le débat sur la taxe sur les produits et services dans cette enceinte, le gouvernement a déclaré que cette taxe n'aurait aucune incidence sur ses recettes. Or, cela fait maintenant près d'un an que cette taxe est entrée en vigueur et nous savons maintenant qu'il s'agit d'une énorme razzia fiscale.

Qui est le plus durement touché? Nous avons près de deux millions de chômeurs au Canada. Alors que nous traversons cette période de restructuration, que le nombre des sans-emploi s'accroît et que le gouvernement ne cesse de parler de compétitivité, je crois que nous avons là une occasion en or d'aborder la question soulevée par le député d'Ottawa-Centre et de nous préoccuper du perfectionnement des ressources humaines. Si nous voulons être compétitifs sur le marché mondial, nos travailleurs doivent d'abord savoir lire et écrire; c'est fondamental.

Quelle est la première chose que les investisseurs étrangers font avant d'investir au Canada? Ils se penchent sur la main-d'oeuvre. Or, à l'heure actuelle, notre main-d'oeuvre a besoin d'aide. Il faut offrir des programmes de perfectionnement. Les intéressés ont besoin d'aide. Les Collèges Frontières du monde—et je cite cet exemple, car le Collège Frontières se trouve dans ma ville natale de Toronto—ont constamment besoin de fonds.

Voici ce qui est ironique dans toute cette situation. Nous avons ce fonds de réduction de la dette qui n'a tout à fait aucun sens. Selon moi, l'excédent en question devrait être versé dans le fonds des recettes générales, car en définitive, c'est le même bilan. Étant donné que nous avons deux millions de chômeurs au Canada, je ne peux comprendre que le gouvernement ne prenne pas cet excédent tiré de la TPS pour le consacrer au perfectionnement des ressources humaines, à un programme important de lutte contre l'analphabétisme au Canada.

Je voudrais simplement poser cette question au député d'Ottawa-Centre. Ne croit-il pas qu'il serait préférable d'affecter l'excédent tiré de la TPS à un fonds de perfectionnement des ressources humaines et d'alphabétisation, car ce serait là un bien meilleur investissement dans le capital humain du Canada et, en définitive, cela permettrait d'attirer des capitaux étrangers ainsi que de réduire notre déficit et notre dette et de faire baisser les taux d'intérêt du même coup? Selon moi, pour parvenir à réduire notre déficit et notre dette, nous devons prouver que nous avons une main-d'oeuvre qualifiée. À l'heure

actuelle, nous avons deux millions de chômeurs dont beaucoup restent chez eux à ne rien faire.

Je voudrais donc demander ceci à mon collègue: Ne croit-il pas qu'on ferait ainsi une bien meilleure utilisation de l'excédent tiré de la TPS?

M. Harb: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Broadview—Greenwood de son excellente intervention. Il a certes toujours les bonnes idées au bon moment. À mon avis, il est opportun que le gouvernement écoute, surtout qu'il y a un débat constitutionnel dans tout le Canada.

Oui, le député a parfaitement raison. Cet argent serait mieux dépensé s'il était investi dans l'avenir des Canadiens, dans la main-d'oeuvre, la formation et le recyclage des travailleurs. Cela ne fait aucun doute.

Il dit cela parce qu'il sait que le président ou un porte-parole de Siemens, une société bien reconnue internationalement, jouissant d'une grande réputation et dotée de techniques de pointe, disait que cette entreprise s'inquiétait de notre capacité, en tant que pays, de lui fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour la soutenir.

Bien entendu, il s'agit là d'une seule entreprise, mais il y en a des milliers d'autres qui ne font peut-être même pas de déclarations en public. Par contre, elles décident tranquillement de s'installer ailleurs. Oui, ce compte aurait dû être appelé «compte d'investissement dans l'avenir des Canadiens». Pendant que le gouvernement examine la question de la Constitution, le public devrait prendre note de ceci: une des choses que le gouvernement envisage, c'est d'abandonner son rôle dans la formation professionnelle. À mon avis, cela est extrêmement dangereux, étant donné qu'il y a une absence de leadership. . .

Une voix: Aucune norme nationale.

M. Harb: Absolument. Il y a une absence de leadership dans le domaine de la formation et du recyclage des travailleurs dans tout le Canada.

Je voudrais simplement donner un exemple de l'état honteux de notre système d'éducation. Lorsqu'un étudiant de l'université de Terre-Neuve désire poursuivre ses études dans une université de la Colombie-Britannique, il ne peut même pas obtenir une équivalence de crédits de cours, à cause d'une absence de collaboration entre les provinces dans le domaine de l'enseignement. La situation n'est pas différente lorsqu'il s'agit de la mobilité de la main-d'oeuvre car, à l'heure